



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

syndics

Question écrite n° 104657

Texte de la question

Mme Béatrice Pavy attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la situation des copropriétaires face aux pratiques abusives opérées par certains syndics et relevées par de nombreuses associations de consommateurs. En effet, si les copropriétaires optent pour le compte bancaire séparé, certains syndics majorent leurs honoraires de plus de 20 %. Également, certains professionnels factureraient plus de 350 € à la transmission d'un état daté ou demanderaient plus de 100 € pour l'envoi d'un simple courrier recommandé. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement compte encadrer les tarifs des syndics de copropriétaires et s'il soutient le principe d'ouverture automatique et obligatoire d'un compte bancaire séparé.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a engagé une réflexion approfondie sur la réforme des conditions d'exercice des activités d'entremise et de gestion immobilières. Il a pour ce faire procédé à une vaste consultation des acteurs publics et privés intervenant dans le champ de cette réforme. À ce jour, la nouvelle version de l'avant-projet de loi établie par la chancellerie à l'issue de cette concertation fait l'objet de dernières discussions au niveau interministériel. Le Gouvernement est en effet particulièrement attaché, compte tenu de l'impact de la réforme envisagée sur le secteur de l'immobilier et du logement, à ce que le texte présente un niveau optimal de sécurité juridique pour l'ensemble des consommateurs et professionnels concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Pavy](#)

Circonscription : Sarthe (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104657

Rubrique : Copropriété

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3553

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7391